

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 1
En date du : 5 octobre 2020 à 18 H 00 n° de la séance : N° 1

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 25

Quorum : 16

Nom et prénom du président de séance : Monsieur THESSOT Marc.

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : Madame BERNARD Paola, représentante des personnels

Liste et qualité des membres présents :

M. Thessot Marc : Principal Mme Dessagne Nelly : Principale Adjointe Mme Pierret Céline : CPE M. Tournier Bernard : Gestionnaire M. Champagnac Christophe : Directeur de la SEGPA Mme Besson Chantal : Représentante des personnels IATOSS Mme Roche Florence : Représentante des personnels IATOSS (suppléante de Mme Gibert Marianne) Mme Gilles-Giovannoni : Représentante des personnels Enseignants de d'Education. Mme Ladouceur Isabelle : Représentante des personnels Enseignants de d'Education. Mme Rinaldi Ouarda : Représentante des personnels Enseignants de d'Education. Mme Huet Fanny : Représentante des personnels Enseignants de d'Education. Mme Nicolas Corinne : Représentante des personnels Enseignants de d'Education. M. Verdier Franck : Représentant des personnels Enseignants de d'Education. Mme Bernard Paola : Représentant des personnels Enseignants de d'Education. (suppléante de Mme DAVID Claire Lise.	Mme Vona Caroline : Représentantes des parents d'élèves Mme Herault Ingrid : Représentantes des parents d'élèves Mme Vocanson Nataly : Représentantes des parents d'élèves Mme Garnier Leslie : Représentantes des parents d'élèves Mme Garcia Anne : Représentantes des parents d'élèves Mme Trivel Béatrice : Représentantes des parents d'élèves Mme Picq Marie-Claire : Personnalité qualifiée Mme Delolme Marie-Claire Représentante des personnels IATOSS M. Trilland Jean-Louis: Représentant de la commune Mme Bouilhol Sylvie : Représentante de la commune M. Philibert Georges : Représentant du Conseil Départemental
--	---

Liste des membres excusés :

Mme Dubois M. Représentante du Conseil Départemental

Mme David Claire Lise : Représentante des personnels Enseignants de d'Education. (remplacée par Mme BERNARD Paola)

Mme GAGNE CALONNIER S. : Représentante des parents d'élèves.

Liste des membres absents :

Mme ASTIER Jeanne : Représentante des élèves

Mme PARISSE Angélika : Représentante des élèves

Mme FAVIER Maely : Représentante des élèves

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

CHAPITRE I - Conseil d'administration :

- 1.1 – Désignation du secrétaire de séance.
- 1.2 – Adoption du PV de la séance du 16 juin 2020
- 1.3 – Approbation de l'ordre du jour.

CHAPITRE II – Action Educative :

- 2.1 – Bilan de rentrée.
- 2.2 – Résultats au DNB, CFG et DELF
- 2.3 – Rapports d'activité année scolaire 2019/ 2020
- 2.4 – Bilan sur la collecte de la taxe d'apprentissage
- 2.5 – Convention piscine
- 2.6 – Convention escrime
- 2.7 – Programmation des voyages
- 2.8 – Parcours culturel
- 2.9 – Elections au CVC
- 2.10 – Protocole COVID
- 2.11- Organisation des réunions parents professeurs

CHAPITRE III - Fonctionnement de l'Etablissement :

- 3.1 – Logements de fonction
- 3.2 - Tarifs de restauration
- 3.3 – Répartition des charges communes du service de restauration et ventilation des trimestres
- 3.4 – Remboursement voyages
- 3.5 – Contrat téléphonique
- 3.6 – Tarif carnets de correspondance
- 3.7 – Fonctionnement du collège en période de pandémie
- 3.8 – Travaux du Conseil Départemental.

CHAPITRE IV – Domaine budgétaire :

- 4.1 – Décisions budgétaires modificatives

CHAPITRE V – Divers :

- 5.1 – Questions diverses.

La secrétaire de séance :

Paola BERNARD



ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

CHAPITRE I - Conseil d'administration :

1.1 – Désignation du secrétaire de séance.

Mme Bernard Paola est désignée comme secrétaire de séance.

1.2 – Adoption du PV de la séance du 16 juin 2020.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Résultat du vote

Pour :	25
Contre :	0
Abstention :	0

Acte n° 8

1.3 – Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté. Les points suivants sont ajoutés :

-A la demande des parents d'élèves :

-Des actions de prévention pour la sécurité routière et pour les conduites addictives sont elles prévues cette année ?

-Les professeurs absents ne sont pas toujours répertoriés sur l'ENT.

-Des activités spécifiques peuvent-elles être proposées aux élèves lorsqu'un professeur est absent?

-Quelles activités pourraient être mise en place pour palier l'absence de voyages à l'étranger

(correspondances ou autres)?

-demande d'échanges au sujet de la sécurité aux abords de l'établissement.

-A la demande des enseignants :

-Le nombre de WC pour les élèves est-il suffisant. Il semblerait que certains élèves ne passent pas aux toilettes de la journée.

-Le nombre d'AED et de surveillants est-il suffisant?

-A la demande de l'équipe de direction :

-Nouvelles modalités de la réunion parents/professeurs compte-tenu de la COVID 19.

-Problème des conteneurs à papier.

Résultat du vote

Pour :	25
Contre :	0
Abstention :	0

Acte n° 7

CHAPITRE II – Action Educative :

2.1 – Bilan de rentrée 2020.

6° : cursus ordinaire : 127 élèves pour 5 classes. On compte 4 élèves ULIS, 3 élèves d'UPE2A. 14 élèves ont choisi l'allemand, 6 ont intégré la section sportive handball, 4 la section natation et 4 la section football. Il y a entre 24 et 28 élèves par classe

1 classe de SEGPA avec 14 élèves.

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

5° : cursus ordinaire : 111 élèves pour 4 classes. On compte 6 élèves d'ULIS, 3 élèves d'UPE2A, 22 italianistes, 8 latinistes et 16 élèves ont choisi l'option LCE. Il y a 4 élèves en section handball, 5 en section natation et 7 en section football. Il y a entre 27 et 29 élèves par classe.

1 classe de SEGPA avec 17 élèves.

4° : cursus ordinaire : 100 élèves pour 4 classes. On compte 3 élèves d'ULIS, 4 élèves d'UPE2A et 12 élèves ont choisi l'option LCE. Il y a 2 élèves de section sportive handball, 2 en section sportive natation et 8 en section football. Il y a entre 24 et 26 élèves par classe.

1 classe de SEGPA avec 16 élèves.

3° : cursus ordinaire : 119 élèves pour 5 classes. On compte 6 élèves d'ULIS, 2 élèves d'UPE2A. Il y a 5 élèves de section sportive handball, 5 en section sportive natation et 3 en section football. Il y a entre 21 et 26 élèves par classe.

1 classe de SEGPA avec 15 élèves.

Total 52 élèves au collège au mois de septembre 2020.

Les enseignements de cette rentrée :

L'Italien qui est proposé au collège depuis 3ans a maintenant une bonne implantation.

L'option LCE implantée il y a deux ans est sollicitée par les élèves.

L'Allemand connaît un regain d'intérêt.

En latin, il y a 24 élèves sur 3 niveaux.

Tous les personnels étaient affectés pour la rentrée.

2.2 – Résultats au DNB, CFG et DELF

Comme chacun le sait, les modalités d'attribution pour le CFG et pour le DNB en juin 2020 ont été modifiées. Les épreuves du DELF n'ont pas été organisées et il n'y a pas eu d'aménagements.

SEGPA:	CFG : 100 % de réussite. DNB pro : 9 élèves de SEGPA l'ont eu certains avec mention.
ULIS:	2 élèves d'ULIS ont réussi le DNB pro
Cursus ordinaire :	90%des élèves ont réussi le DNB dont 63 % avec une mention. 11 élèves ont été refusés.

2.3 – Rapport d'activité année scolaire 2019/2020

Monsieur Thessot mentionne les éléments essentiels de ce rapport d'activité :

-Dispositifs Devoirs Faits : 197 élèves / 40% de l' effectif. Dispositif pertinent, sans le confinement on aurait été obligé de l'arrêter en cours d'année faute de moyens.

-2 commissions éducatives se sont tenues. Il n'y a eu aucun conseil de discipline (année écourtée certes mais pas de situations problématiques non plus).

-Le GPDS a permis d'accompagner une vingtaine d'élèves.

-Il y a eu 300 h de RDC (400h en 2019)

-Le dispositif « Sentinelles et référents » qui a pour but de favoriser le bien vivre ensemble, de soutenir les camarades en situation de harcèlement et d' améliorer le climat scolaire n'a pas pu être mis en place pleinement .

-Le CVC a organisé une collecte pour les resto du cocur. La collecte des bouchons a été annulée, vente de popcorn au profit d'une association aussi.

-La certification E3D a positionnée le collège au niveau 2 validé.

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

-La formation neurosciences pour les enseignants volontaires a permis d'avoir un nouveau regard sur les pratiques pédagogiques. Une équipe conséquente s'est investie.

-COVID: M. Thessot tient à remercier l'équipe éducative, et particulièrement les PP qui ont maintenu un lien hebdomadaire avec les familles, mais aussi l'équipe de surveillants pour que 26 élèves non connectées puissent avoir les cours sous forme papier.

M.Champagnac tient à souligner les points positifs suite à cette crise :

- gros travail fait sur l'ENT auprès des élèves,
- relation plus positive entre le collège et les parents, entre les élèves et les adultes.

2.4 – Bilan sur la collecte de la taxe d'apprentissage

La proportion de la taxe d'apprentissage qui peut être reversée au SEGPA est de plus en plus contrainte. Le bilan de la collecte pour cette année est de 1137, 70 euros, ce qui est très peu. M. Champagnac rappelle les règles qui régissent cette taxe qui se monte à 0.68% de la masse salariale. Seuls 13% (de ces 0.68%) peuvent donner lieu à un versement volontaire, ce qui explique la baisse enregistrée ces dernières années. Cette année nous allons tenter de ressolliciter les entreprises directement avec des formulaires car il n'y a plus d'organismes collecteurs.

2.5 – Convention piscine

Monsieur Thessot présente cette convention avec la mairie d'Yssingeaux qui permet au collège de bénéficier de l'enseignement de la natation pour les 6èmes et 5èmes. Le coût de l'entrée par élève est de 0.70 € par élève. Les coûts engendrés par cette activité sont pris en compte dans l'attribution de la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental.

Résultat du vote

Pour :	25
Contre :	0
Abstention :	0

Acte n° 9

2.6 – Convention escrime

M. Thessot propose de ne pas voter cette convention cette année en accord avec les enseignants car les contraintes sanitaires imposées par la pandémie sont trop strictes pour la pratique de l'escrime au niveau du collège.

2.7 – Programmation des voyages

En raison de la pandémie du Covid 19, il n'y aura pas de voyages organisés cette année scolaire. Le voyage à Paris prévu en mai 2020, reporté au mois de novembre est annulé en raison de la situation actuelle

Un voyage à Arles et Nîmes d'une durée de 2 jours avec les élèves latinistes pourrait être proposé en Avril 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Résultat du vote

Pour :	25
--------	----

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 10

2.8 – Parcours culturel :

3 spectacles sont proposés cette année avec l'opéra de St Etienne

Niveau 5ème : Marie-Antoinette le 17 novembre 2020

4ème : Les coloriés le 25 février 2021

3ème : Bijou, ne te réveille pas surtout le 11 mars 2021

6ème : pas de programmation pour l'instant

Ces spectacles sont financés avec le partenariat du Sou des Ecoles et du FSE du collège à concurrence de 1 euros par élève. M. Thessot demande l'autorisation d'encaisser la participation du FSE et du SOU au titre des dons et legs à l'établissement.

Résultat du vote (FSE) :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 11

Résultat du vote (SOU) :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 12

2.9 – Elections au CVC

L'élection aura lieu jeudi 15 octobre au foyer pour les représentants des élèves par niveau.

Le CVC sera composé de :

3 délégués élèves élus au CA avec leurs suppléants.

1 binôme par niveau (élection),

1 représentant des parents,

1 représentant des enseignants.

Le respect de la parité en accord avec les textes est souhaité.

Un des projets des élèves serait de faire un petit jardin zen vers les casiers.

2.10 – Protocole COVID

M. Thessot rappelle qu'il faut prendre la température des élèves le matin, Mme Delolme dit avoir de plus en plus d'élèves qui se présentent avec de la fièvre.

Organisation cantine : les élèves mangent par classe et quand c'est par groupe (ex : chorale), ils sont regroupés par classe et distancés.

EPS : grande contrainte 2 m à respecter entre chaque élève. Le masque obligatoire dans les vestiaires.

M. Thessot tient à souligner que les enfants sont exemplaires au niveau du respect du protocole. Ils acceptent très bien cette consigne très contraignante pour eux.

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

CHAPITRE III - Fonctionnement de l'Etablissement :

3.1 – Logements de fonction

5 logements de fonction sont disponibles au collège. Il s'agit de logements accordés par nécessité absolue de service :

- Principal : 1er étage gauche sud
- Principal adjoint : 1^{er} étage gauche nord
- Adjoint gestionnaire : 1^{er} étage droite nord
- Conseiller Principal d'éducation : RDC nord
- Personnel Conseil Départemental : RDC sud

Des dérogations à l'obligation de résidence ont été acceptées pour le Principal, la Principale adjoint et le CPE de l'établissement, les autres logements étant occupés.

3.2 – Tarifs de restauration et d'hébergement

Service restauration :

Monsieur Tournier présente les tarifs de restauration qui sont arrêtés par le Conseil Départemental. Ils font l'objet d'une augmentation de 1.15% pour l'année 2021.

Hébergements extérieurs :

Seul le tarif des nuitées reste de la compétence du collège. Le même tarif de 7 euros par nuitée est proposé pour l'année 2021. Il permet d'héberger à titre précaire dans les chambres des logements de fonction vacants des personnels de l'Education Nationale (enseignants, AED, contractuels) qui en font la demande.

Résultat du vote

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° 13

3.3 – Répartition des charges communes du service de restauration et ventilation des trimestres

Répartition des charges communes :

Monsieur Tournier rappelle le fonctionnement du service de restauration en rappelant qu'il s'agit d'un service spécial autonome avec ses propres recettes et dépenses. 15% des recettes de restauration sont reversées au service général de l'établissement pour les charges liées à ce service qui ne peuvent pas être individualisées (pas de compteurs divisionnaires de fluides, contrat de vérification et d'entretien communs, etc.).

Résultat du vote

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° 14

Ventilation des trimestres :

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

Les différents forfaits sont calculés sur une base de 180 jours

En raison de la durée de chaque trimestre, pour une plus grande équité, les factures de restauration sont calculés sur une base de 75 jours pour le 1^{er} trimestre septembre- décembre

60 jours pour le 2^{ème} trimestre janvier- mars

45 jours pour le 3^{ème} trimestre avril-juin

Résultat du vote

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 15

3.4 – Remboursement voyages

En période de COVID 19, le voyage à Paris est annulé. Il sera procédé au remboursement intégral des avances reçues des familles.

Résultat du vote

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 16

Le montant des aides JPA accordées aux familles pour le voyage à Londres a été connu tardivement. Un remboursement sera effectué aux familles bénéficiaires.

Résultat du vote

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 17

Un élève inscrit au voyage à Londres n'a pu participer au voyage organisé à Londres suite à un accident. L'assurance du voyage a été sollicitée et a dédommagé l'établissement. Le montant des avances versées par la famille est remboursé intégralement

Résultat du vote

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 18

3.5 – Contrat téléphonique.

Depuis le mois de juillet, l'établissement dispose de la fibre optique pour ses connexions internet. Celle-ci a été installée par le Conseil Départemental qui prend en charge le coût de l'abonnement. Un nouvel abonnement téléphonique doit être contracté par l'établissement pour ses communications fixes et mobiles

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

(standard téléphonique). Monsieur Tournier expose 3 propositions (Orange, Coriolis et ITE réseaux). L'opérateur Orange sera retenu malgré un coût un peu plus élevé pour sa fiabilité et sa rapidité d'intervention en cas de dérangement ou panne (1 seul interlocuteur)

Résultat du vote

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° 19

3.6 – Tarif carnet de correspondance.

Les carnets de correspondance sont distribués gratuitement aux élèves en début d'année. Cette année, l'établissement vient de renouveler ses carnets de correspondance pour une durée de 2 ans (achat de 1100 carnets). En cas de perte par l'élève, il lui sera facturé 2.50 euros. Le tarif est adopté

Résultat du vote

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° 20

3.7 – Fonctionnement du collège en période de pandémie.

Voir plus haut.

3.8 – Travaux du conseil Départemental

Etat des travaux en cours et retenus à ce jour par le Conseil Départemental :

- Février 2021 : Fermeture partielle des passerelles d'accès à l'ascenseur.
- Juillet 2021 : Réfection de la toiture du bâtiment demi-pension
Réfection de la salle de restaurant (plafond + peinture)

Propositions de travaux au Conseil Départemental pour l'exercice 2021 :

- Création de 3 salles de classe au niveau de l'internat. Actuellement dans ces locaux (chambres d'internat), sont déjà affectées des classes FLE, devoirs faits et LMDS en raison de faibles effectifs
- Changement de tous les luminaires étanches en cuisine
- Changement de tous les luminaires du niveau 2 externat par des pavés led (meilleure luminosité et plus économiques).
- Peinture de 3 salles de classe et des 2 salles de technologie (8 à 15 jours de travaux pour chacune)
- Faïence à reposer en cuisine : problème de ponts thermiques.

M. Champagnac rappelle la promesse de Monsieur Marcon lors de sa visite pour l'inauguration du collège rénové à savoir la réfection des façades avec une isolation extérieure

CHAPITRE IV – Domaine budgétaire :

4.1 – Décisions budgétaires modificatives

*** Décision budgétaire modificative pour info :** Pas de subvention reçue depuis le dernier conseil d'administration

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

*** Décision budgétaire modificative pour vote :**

- Virement entre services de 3800 00 euros du service administration et logistique vers le service « opérations en capital » (tablesde ping pong matériel supérieur à 800. 00 euros HT et donc amortissable)

- Prélèvement sur fond de réserve de 3000 euros pour l'achat de matériels et produits dans le cadre du protocole COVID.

Résultat du vote

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 21

CHAPITRE V – Divers.

5.1 – Questions diverses.

Demands des parents :

-Madame Delolme, infirmière rappelle l'ensemble des actions qui sont menées en terme de prévention.

-Remontée des absences des professeurs pour les parents sur l'ENT : Mme Dessagne parle de l'agenda accessible aux parents sur lequel les informations sont recensées.

-Pour compenser les voyages à l'étranger, la demande de mettre en place des échanges avec des locuteurs natifs sera transmise aux enseignants de langues.

-Concernant la sécurité des élèves aux abords du collège, on évoque un dépose minute pour que le rond-point n'en soit pas un. La présence de l'agent M. Djennadi se révèle indispensable. M. Djennadi considère que les élèves sont prudents mais que certains automobilistes malheureusement ne le sont pas.

La circulation se fait quand même dans de bonnes conditions, de façon générale.

Les représentants de la mairie informent que la pose d'un ou deux ralentisseurs pour les véhicules est envisagée

Demands de l'équipe enseignante :

-Point sur les sanitaires des élèves : des enfants n'osent pas y aller, notamment chez les plus jeunes. Il conviendra donc d'évaluer l'ampleur du phénomène pour les prochains conseils de classe.

-Le taux d'encadrement des élèves en Vie scolaire semble insuffisant. Les enseignants s'étonnent qu'aucune personne en contrat civique n'ait été affectée au collège.

Demands de l'équipe de direction :

Evacuation des déchets : En application d'une nouvelle réglementation, nous ne pouvons plus déposer les bennes à déchets à côté du local à vélo. Nous devons les déposer près de la route afin d'éviter toute ne marche arrière du véhicule de collecte.

Dans le cadre du tri sélectif, 2 bennes à papier ont été mises à notre disposition sur le bord de la route pour la collecte du papier au sein du collège. En raison du chantier et surtout de leur implantation, ces bennes deviennent des bennes à ordures ménagères et deviennent inutilisables pour la collecte du papier. Afin de pouvoir rendre à ces bennes leur fonction initiale de collecte à papier, Monsieur Tournier propose de rentrer ces bennes dans l'enceinte du collège près des garages de l'EMOP et de les présenter au ramassage en les sortant au point de collecte lorsque celles-ci sont pleines après avoir vérifié les jours de collecte.

Nous attendons la fin du chantier pour décider avec les acteurs concernés l'implantation et la construction d'un nouveau local à déchets qui pourrait améliorer les conditions de collecte de l'établissement.

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 5 Octobre 2020

La séance est levée à: 20 h10.

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2021

COLLEGE DE

. Forfait demi-pension 5 jours	527,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>
. Forfait demi-pension 4 jours	464,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>
. Forfait demi-pension 3 jours	380,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>

. Tarif ticket élève (à la journée)	4,15 €	<input checked="" type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------	-------------------------------------

. Tarif ATTEE et agents techniques communaux . Tarif surveillants, administratifs cat C, contractuels cat C, contrats aidés, personnels des associations intermédiaires	2,55 €	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	-------------------------------------

. Tarif autres catégories et commensaux selon indice de rémunération :		
tarif 1 : inférieur ou égal à IM 465	4,15 €	<input checked="" type="checkbox"/>
tarif 2 : supérieur à IM 465	4,75 €	<input checked="" type="checkbox"/>

. Tarif extérieur	6,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>
-------------------	--------	-------------------------------------

. Repas exceptionnel	8,60 €	<input type="checkbox"/>
----------------------	--------	--------------------------

. Forfait pension (6 ^{ème} à 3 ^{ème})	1 222,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>
. Forfait pension 4 jours (SEGPA)	978,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>

. Repas fournis aux écoles :	Tarifs appliqués
Nom école + lieu à préciser	
-	
-	
-	
-	
-	
-	

Date du conseil d'administration : 05 OCT. 2020

Cachet et signature du Chef d'établissement

